



Communiqué de presse



Roissy, le 27 novembre 2011

## EASYJET : Le SNPNC appelle à la grève

Le SNPNC-FO qui représente les hôtesses et Stewards de la grande majorité des Compagnies aériennes en France a décidé de déposer un préavis de grève à la Compagnie EasyJet. Ce préavis court depuis le lundi 28 novembre 2011 00h00 pour une durée indéterminée.

**Le SNPNC-FO dénonce l'absence de dialogue social chez easyJet, et la mise en place d'un dumping social en France.**

**Le SNPNC-FO dénonce également les éléments suivants :**

- Le projet de la Direction qui veut imposer la mise en place d'un délai de carence de 7 jours en cas d'arrêt maladie, en violation du code de la sécurité sociale ;
- L'absence de prévoyance décès en mission ;
- L'absence de mutuelle santé de groupe ;
- Le non respect du droit français qui permet à ses salariés de bénéficier des droits au Logement et des formations CIF et DIF.

**Le SNPNC-FO exige l'ouverture immédiate de négociations portant sur :**

- La création d'une grille de salaire prenant en compte l'ancienneté ;
- La création d'une prévoyance décès dans l'exercice de la mission ;
- La création d'une mutuelle santé de groupe ;
- L'ouverture des droits au 1% logement ;
- L'ouverture de l'accès au CIF et DIF ;

**Le SNPNC-FO exige le retrait immédiat du projet de délai de carence de 7 jours en cas d'arrêt maladie.**

Fatiha Aggoune  
Présidente du SNPNC-FO  
06 98 30 14 80